

Montrouge, le 21 mai 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

QUE FAIT LE MINISTRE DES TRANSPORTS ?

La CFTC Transports exprime tout son soutien aux chauffeurs de taxi qui ont été grièvement blessés lors de la mobilisation de ce début de semaine et dénonce très fortement l'absence de réaction du Ministre des Transports devant une situation de plus en plus tendue !

Sur ce sujet comme sur de nombreux autres, le Ministre est aux abonnés absents : la CFTC Transports attend d'être reçue pour pouvoir travailler sérieusement au service des salariés qui font tourner l'économie de notre pays !

Les manifestations, légitimes, contre la nouvelle convention tarifaire des transports sanitaires qui va entraîner une baisse des tarifs pour les courses médicalisées, menace directement de nombreux professionnels du secteur.

Les opérations escargot organisées ces derniers jours sont la conséquence d'un désespoir de plus en plus fort des chauffeurs face à l'absence totale de dialogue avec le Ministre des Transports comme avec le Ministre de la Santé et à l'absence de considération.

Les taxis assurent un service essentiel, notamment pour les patients nécessitant des déplacements réguliers vers des établissements de santé, et c'est parfois la première source de revenus pour les taxis dans certaines zones du territoire français. La rémunération proposée dans le cadre de la nouvelle convention sera insuffisante pour couvrir les frais liés à leur activité, notamment en raison de la hausse du prix de l'énergie et ne prend pas en compte les contraintes réelles de ce type de transport.

La CFTC Transports est aujourd'hui la première organisation syndicale du secteur, avec son syndicat « Taxis CFTC ». Nous appelons avec force à la reprise de discussions pour trouver des solutions adaptées qui garantiront les conditions de travail des chauffeurs et la pérennité du service public de transport sanitaire, ainsi que la fin de la maraude illégale pratiquée par certains VTC !

La CFTC Transports reste mobilisée aux côtés des chauffeurs.

Contact presse : Guillaume CADART – Président fédéral - 06 61 68 88 21
Nordine DAHMANE – Président CFTC Taxis – 06 51 33 08 07